

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L' AISNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 22 mai 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
123	78	87
DATE DE CONVOCATION		16/05/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai à 18h30,
 Le Conseil Communautaire de la CARCT s'est réuni
 au nombre prescrit par la loi, à Etampes-sur-Marne,
 sous la Présidence de Monsieur Etienne HAÏ.

Etaient présents :

Conseillers Communautaires Titulaires :

ARNEFAUX Alain, BAILLEUL Martiel, BANDRY Jean-Pierre, BANDRY Didier, BELIN Patrick, BERECHÉ Jean-Marie, BERGAULT Jean-Paul, BINIEC Françoise, BONNEAU Chantal, BOUCANT Stéphanie, BOULONNOIS Jacqueline, BOUTEILLER Mauricette, BOYOT Jacques, BREME Éric, BRICOTEAU Gérard, BUREL Régis, CANESSA Bernard, CARLIER Michel, CORDIVAL Gilles, CRESP Alexandre, DELAMARRE Florence, DICHY-MALHERME Patricia, DIEDIC Nicolas, DOMINGUES Régine, DUPUIS Alice, DUVAL Bernard, EGLOFF Didier, EUGÈNE Sébastien, FERNANDEZ Didier, FERNANDEZ Françoise, FERRY Sophie, FRAEYMAN Fabien, FRAEYMAN Georges, FRERE Stéphane, FREX Dominique, GABRIEL Madeleine, GLEIZE Séverine, GUEDRAT Nelly, HAQUET Jérôme, HAÏ Etienne, HOERTER Michel, JACQUESSON Frédéric, JACQUIN Claude, JADCZAK Jean-Marie, JOURDAIN Gilles, LAHOUATI Bruno, LAMBERT Isabelle, LARCHÉ Marie-Odile, LAZARO Patrice, LEBOULANGER Emmanuel, LEDUC Jean-Luc, LEVEQUE Yves, MAGNIER Jean-Luc, MARICOT Anne, MAUTAENT Sylvie, MILANDRI Mélanie, MOROY Françoise, MOYSE Dominique, NAVARRE Alain, PANTOUX Jean-Luc, PASCARD Dominique, PERARDEL-GUICHARD Christine, POLIN Jean-Pierre, POUILLART Christine, RAHIR Brigitte, REZZOUKI Mohamed, RICHARD Catherine, RIMLINGER Francis, SALOT Didier, SAROUL Daniel, VARNIER Vincent, VAUDÉ Gaëlle, VELLY Sandrine, VEROOT Vincent, VIET Antoine.

Conseillers Communautaires Suppléants :

DOBSKI Philippe, HENDRYCKS Claude, MARQUES Joaquin.

Conseillers Communautaires ayant donné procuration : BAUDOIN Gilles pouvoir à LEDUC Jean-Luc, BOUTELEUX Jean-François pouvoir à Sébastien EUGÈNE, BOZZANI Éric pouvoir à BONNEAU Chantal, CONTOZ Julie pouvoir à CARLIER Michel, GIRARDIN Daniel pouvoir à LAHOUATI Bruno, GOBIET Stéphanie pouvoir à BERGAULT Jean-Paul, MOROY Alain pouvoir à VAUDÉ Gaëlle, POURCINE Jean-Marc pouvoir à JACQUESSON Frédéric, THOLON Natacha pouvoir à RIMLINGER Francis.

Secrétaire de séance : JADCZAK Jean-Marie.

Objet : Centre culturel Camille Claudel et Écoles de musique / Tarifs / Annexe / Approbation

Vu l'arrêté du Président en date du 31 mars 2017, créant la régie de recettes et d'avance,

Vu l'avis favorable de la commission n°1 Service à la population en date du 9 mai 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 15 mai 2023,

Certaines activités culturelles organisées par la Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry sont soumises à tarification. C'est le cas notamment des activités proposées au sein du centre culturel Camille Claudel à Fère-en-Tardenois et du réseau des écoles de musique.

La présente délibération vise notamment à uniformiser les droits d'accès aux disciplines musicales et artistiques dispensées par la CARCT sur son territoire.

Pour faciliter un accès large à ces enseignements, il est proposé de faire varier les tarifs en fonction du quotient familial et de mettre en œuvre des règles de dégressivités, sauf pour les usagers habitant en dehors du territoire.

La présente délibération intègre également une annexe stipulant une règle de réduction applicable en cas de confinement et l'obligation par décret de cesser toutes les activités en présentiel.

Désormais, la collectivité compte parmi son réseau les établissements d'enseignements artistiques de Crézancy et de son annexe à Jaulgonne. La présente délibération ajuste donc les tarifs de ces derniers, afin d'harmoniser l'accès aux disciplines de manière équitable sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Le tableau compte désormais des pratiques collectives et des ensembles supplémentaires tels que la Musique Assistée par Ordinateur ou orchestre junior. Les élèves intégrant ces derniers modules bénéficieront d'un tarif « Hors parcours diplômant » ce qui permettra de favoriser le renfort des rangs des pratiques collectives.

Il est proposé aux conseillers communautaires :

-D'arrêter les tarifs tels que présentés ci-dessous.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DU CENTRE CULTUREL CAMILLE CLAUDEL ET ENSEIGNEMENTS MUSICAUX

JARDIN MUSICAL 1^{ère} et 2^{ème} année					
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Plein tarif	Hors CARCT
1 ^{er} enfant	26,00€	44,00€	63,50€	83,00€	165,50€
2 ^{ème} enfant	17,00€	34,00€	48,00€	60,50€	120,00€
3 ^{ème} enfant	14,00€	24,00€	34,00€	43,00€	86€
Adulte	//	//	//	//	//

PRATIQUES COLLECTIVES SEULES (chorales – orchestre – ensembles – formation musicale)					
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Plein tarif	Hors CARCT
1 ^{er} enfant	30,00€	48,00€	71,50€	94,00€	188,00€
2 ^{ème} enfant	20,00€	41,00€	52,50€	66,00€	133,00€
3 ^{ème} enfant	16,00€	29,00€	39,00€	48,00€	96,00€
Adulte	45,00€	79,00€	115,00€	152,00€	304,00€

ENSEIGNEMENTS

	Fère-en-Tardenois	Neuilly Saint Front	Crézancy	Jaulgonne
Clarinette*	x	x	x	X
Piano*	x	x	x	X
Flûte traversière*	x	x	x	X
Trompette*	x	x	x	X
Basse	x	x		
Guitare électrique	x			
Batterie	x	x		
Percussions africaines	x	x	x	x
Musique Assistée par Ordinateur	x	x	x	x
Guitare classique*	x	x	x	X
Percussions*	x		x	X
Chant	x	x		
Saxophone*	x	x	x	X
Accordéon*			x	X
Violon*			x	X
Violoncelle*			x	X
Arts plastiques	X			
Danse Modern Jazz	x			
Théâtre	x			

*La pratique de ces instruments comprend systématiquement l'apprentissage du solfège.

FORMATION MUSICALE + PRATIQUE(S) COLLECTIVE(S) + INSTRUMENT 1 OU DANSE-OU ARTS PLASTIQUES OU THÉÂTRE					
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Plein tarif	Hors CARCT
1 ^{er} enfant	39,00€	69,50€	105,00€	132,00€	263,50€
2 ^{ème} enfant	30,00€	48,00€	71,50€	94,00€	187,00€
3 ^{ème} enfant	20,00€	41,00€	52,50€	66,00€	133,00€
Adulte	62,00€	108,00€	155,50€	201,00€	402,50€

SUPPLEMENT POUR LA PRATIQUE D'UN SECOND INSTRUMENT OU D'UNE SECONDE ACTIVITE (danse ou arts plastiques ou théâtre)					
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Plein tarif	Hors CARCT
1 ^{er} enfant	22,00€	38,50€	48,00€	66,00€	132,50€
2 ^{ème} enfant	9,00€	21,50€	33,50€	38,00€	76,50€
3 ^{ème} enfant	10,00€	7,00€	19,00€	28,00€	55,00€
Adulte	23,00€	49,50€	70,50€	97,00€	194,00€

LOCATION D'INSTRUMENT		
	Résidents CARCT	Tarifs hors CARCT
Clarinette, flûte, trompette, saxophone, instrument de percussion, synthétiseur, violon	56,00€	112,00€

ACTIVITES MUSICALES HORS PARCOURS DIPLOMANT

Elèves participant uniquement aux modules suivants :

Orchestre « junior », Musique Assistée par Ordinateur (MAO), chorales (adultes et enfants), ensemble de djembés, percussions africaines, ensemble de classe, improvisation.

Habitants du territoire / Hors Agglo : 50,50€ par an et par module

Priorité aux habitants du territoire

DETERMINATION DES TRANCHES PERMETTANT D'APPLIQUER LES BAREMES SELON LES REGLES DU QUOTIENT FAMILIAL

Tarifs appliqués aux familles résidant sur le territoire de l'Agglomération

Fournir l'attestation CAF, le dernier avis d'imposition sur les revenus de l'ensemble du foyer et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Mode de calcul

Douzième des ressources annuelles avant abattement + prestations familiales, divisés par le nombre de parts

Modalité de paiement

Le paiement est dû à la validation des inscriptions par le service. Les factures sont émises et à régler auprès du Trésor Public. Un échelonnement est possible sur demande en 2 ou 3 fois sur l'année.

Tranche A	Tranche B	Tranche C	Plein tarif
0,00€ à 390,00€	391,00€ à 616,00€	617,00€ à 821,00€	> 822,00€

ANNEXE

En cas de parution d'un décret officiel attestant l'application d'un confinement général, la fermeture des établissements d'enseignement artistique, donc la mise en place des cours à distance, alors les remises tarifaires seront attribuées :

-Dès lors que la moitié d'un trimestre se déroule en distanciel, une réduction de 50% sera appliquée sur cette période.

Les périodes s'échelonnent de manière suivante :

-1^{er} trimestre : mi-septembre aux vacances de Noël

-2^{ème} trimestre : janvier à mars

-3^{ème} trimestre : avril aux vacances d'été

-Aucune réduction ne sera appliquée sur le prêt des instruments.

-Aucune réduction ne sera appliquée en cas de refus d'assister aux solutions proposées pour maintenir les cours à distance.

Coût du trimestre après réduction :

JARDIN MUSICAL 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année					
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Plein tarif	Hors CARCT
1 ^{er} enfant	4,35€	7,35€	10,60€	13,85€	20,75€
2 ^{ème} enfant	2,85€	5,65€	8,00€	10,10€	15,15€
3 ^{ème} enfant	2,35€	4,00€	5,65€	7,15€	10,75€
Adulte	//	//	//	//	//

FORMATION MUSICALE + CHORALE + INSTRUMENT 1 OU ARTS PLASTIQUES OU DANSE					
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Plein tarif	Hors CARCT
1 ^{er} enfant	6,50€	11,60€	17,50€	22,00€	33,00€
2 ^{ème} enfant	5,00€	8,00€	11,90€	15,65€	23,50€
3 ^{ème} enfant	3,35€	6,85€	8,75€	11,00€	16,50€
Adulte	10,35€	18,00€	25,90€	33,50€	50,25€

FORMATION MUSICALE + CHORALE + INSTRUMENT 2 OU ARTS PLASTIQUES OU DANSE					
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Plein tarif	Hors CARCT
1 ^{er} enfant	10,15€	18,00€	25,50€	33,00€	49,50€
2 ^{ème} enfant	6,50€	11,60€	17,50€	22,00€	33,00€
3 ^{ème} enfant	5,00€	8,00€	11,90€	15,65€	23,50€
Adulte	14,15€	26,25€	37,65€	49,65€	74,50€

ACTIVITES MUSICALES HORS PARCOURS DIPLOMANT

Elèves participant uniquement aux modules suivants :

Orchestre « junior », Musique Assistée par Ordinateur (MAO), chorales (adultes et enfants), ensemble de djembés, percussions africaines, ensemble de classe, improvisation.

Habitants du territoire / Hors Agglo : 5€ par an et par module

Priorité aux habitants du territoire

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

ARRETE les tarifs tels que présentés ci-dessus,

DECIDE que toute année commencée entraîne le paiement intégral de la participation,

FIXE la date d'effet au 1^{er} juin 2023 pour les inscriptions pour la saison prochaine qui débutera en septembre 2023.

Pour extrait conforme,

*Le secrétaire de séance,
Jean-Marie JADCZAK*



*Le Président,
Etienne HAY*



Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Pour : 87

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation : 0

Suffrages exprimés : 87

Majorité absolue : 44